

CHARTRE SKI CLUB QUEYRAS SECTION FOND

A lire impérativement et signer par toutes les familles membres du Club

Le Ski Club Queyras Section Fond est géré par une association qui fonctionne depuis de nombreuses années grâce à la volonté de parents bénévoles.

Ce n'est donc pas un organisme municipal ou privé qui rend un service, mais un regroupement de parents désirant offrir aux enfants une approche du ski de fond.

La vocation de cette association est d'amener le plus grand nombre d'enfants possible du Queyras à s'initier aux techniques du ski de fond, et ce, en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

Ces activités peuvent être menées dans les limites des moyens financiers, techniques et d'encadrement disponibles.

Cet objectif est atteint grâce à un engagement des parents et des enfants, qui se traduit entre autres par :

- **Le respect des enfants envers les encadrants.**
- **Le respect des horaires.**
- **Le respect du groupe (esprit d'équipe, esprit sportif.).**
- **Le respect du matériel prêté par le club et qui doit être entretenu par les parents.**
- **Le respect des locaux éventuellement mis à disposition (local du club, fourgon.)**
- **La participation des parents tout au long de l'année sur les différents évènements (Traversée du Queyras, animations diverses afin de récolter des fonds...)**

Tout manquement à ces principes pourra donner lieu à l'exclusion temporaire ou définitive du club sans remboursement de la cotisation et avec restitution du matériel.

Les familles sont fortement invitées à participer aux différentes activités et manifestations que le Ski Club organise dans le but de créer un esprit de solidarité, de convivialité et de procurer des moyens financiers supplémentaires et nécessaires au bon fonctionnement de Club (aide à la mise en place des manifestations, participation active aux différents services en fonction de la disponibilité de chacun). Il en va de la continuité de la vie du Club !!

Bonne saison à tous et à toutes !

Le bureau